

# AVIS DES SOCIÉTÉS

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

### BILAN CONSOLIDE (Exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre	
Notes	2023	2022
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Immobilisations incorporelles	366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles	(366 274)	(366 274)
<b>A.1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Immobilisations corporelles	3 663 356	3 620 348
- Amortissements des immobilisations corporelles	(3 163 942)	(3 192 266)
<b>A.1</b>	<b>499 414</b>	<b>428 082</b>
Immobilisations financières	624 512	852 132
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(318 810)	(322 616)
<b>A.2</b>	<b>305 702</b>	<b>529 516</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>805 116</b>	<b>957 598</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>805 116</b>	<b>957 598</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	8 645 757	8 175 831
- Provisions pour dépréciation des stocks	(2 611 302)	(3 171 318)
<b>A.3</b>	<b>6 034 455</b>	<b>5 004 513</b>
Clients et comptes rattachés	12 649 067	18 807 264
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(7 898 243)	(7 823 458)
<b>A.4</b>	<b>4 750 824</b>	<b>10 983 806</b>
Autres actifs courants	15 005 266	9 745 147
- Provisions des comptes d'actifs courants	(1 057 003)	(973 716)
<b>A.5</b>	<b>13 948 263</b>	<b>8 771 431</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	1 905 768	1 720 440
- Provisions pour dépréciation des liquidités	-	(3 876)
<b>A.6</b>	<b>1 905 768</b>	<b>1 716 564</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>26 639 309</b>	<b>26 476 313</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>27 444 426</b>	<b>27 433 911</b>

**BILAN CONSOLIDE**  
(Exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre	
	Notes	2023	2022
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées		994 753	4 353 642
Résultat consolidé		218 409	(3 333 845)
<b>Total des capitaux propres - Part du Groupe</b>	<b>A.7</b>	<b>5 674 694</b>	<b>5 481 330</b>
Intérêts minoritaires dans les réserves	A.7	1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat	A.7	-	-
<b>Total des intérêts minoritaires</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>		<b>5 674 695</b>	<b>5 481 331</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	A.8	261 724	62 030
Provisions pour risques et charges	A.9	408 520	424 595
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>670 244</b>	<b>486 625</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	6 743 598	4 091 955
Autres passifs courants	A.11	1 312 269	2 550 342
Concours bancaires et autres passifs financiers	A.12	13 043 620	14 823 659
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>21 099 487</b>	<b>21 465 956</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>21 769 731</b>	<b>21 952 580</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>27 444 426</b>	<b>27 433 911</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31-déc-23	31-déc-22
Revenus	B.1	62 509 056	62 392 987
<b><u>Total produits d'exploitation</u></b>		<b>62 509 056</b>	<b>62 392 987</b>
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	56 058 627	55 653 198 (*)
Charges de personnel	B.3	2 909 243	2 922 534
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	(215 631)	2 172 452
Autres charges d'exploitation	B.5	2 359 615	1 981 109 (*)
<b><u>Total des charges d'exploitation</u></b>		<b>61 111 853</b>	<b>62 729 293</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b>1 397 203</b>	<b>(336 306)</b>
Charges financières nettes	B.6	(1 270 955)	(2 641 454)
Produits des placements		1 486	6 092
Autres gains ordinaires	B.7	334 685	80 303
Autres pertes ordinaires	B.8	(74 943)	(254 055)
<b><u>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</u></b>		<b>387 477</b>	<b>(3 145 420)</b>
Impôts exigibles		(169 068)	(188 425)
<b><u>RESULTAT NET</u></b>		<b>218 409</b>	<b>(3 333 845)</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b><u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u></b>		<b>218 409</b>	<b>(3 333 845)</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-
Part revenant au groupe		218 409	(3 333 845)

(\*) Montants retraités pour des besoins de comparabilité (Voir note VII aux Etats Financiers)

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2023	31/12/2022
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u></b>			
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		<b><u>218 409</u></b>	<b><u>(3 333 845)</u></b>
Ajustement pour			
Autres ajustements			
*Amortissements et provisions		(215 632)	2 172 452
*Variation des :			
- Stocks		(469 926)	3 126 959
- Créances clients		6 158 197	(6 923 443)
- Autres actifs		(5 285 163)	1 320 055
- Placements courants		-	44 000
- Fournisseurs et autres dettes		1 413 570	(2 031 188)
Intérêt courus		(59 143)	18 333
*Plus ou moins-values de cession		(280 206)	(31 543)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>C1</b>	<b><u>1 480 105</u></b>	<b><u>(5 638 219)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u></b>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(344 550)	(170 762)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		254 234	77 000
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(20 000)	-
Encaissement Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		337 670	121 000
Acquisition des parts minoritaires déficitaires		-	(29 975)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>C2</b>	<b><u>227 355</u></b>	<b><u>(2 737)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u></b>			
Variation des emprunts leasing (Principal)		123 948	(81 477)
Variation des crédits de financement à court terme		(64 811)	639 176
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>C3</b>	<b><u>59 137</u></b>	<b><u>557 699</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>1 766 597</u></b>	<b><u>(5 083 258)</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice		(2 309 598)	2 773 660
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>C4</b>	<b><u>(543 931)</u></b>	<b><u>(2 309 598)</u></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### I. Présentation du Groupe

Le « Groupe CELLCOM » est un groupe de sociétés composé des quatre entités suivantes :

- « CELLCOM SA » (Société mère) : Société anonyme cotée en bourse ayant pour capital 4 461 532 Dinars. La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés. Elle est également distributeur des lignes et des cartes de recharge téléphoniques de Tunisie Télécom.
- « CELLCOM Retail » : SARL au capital de 500 000 Dinars ayant pour objet principal le commerce de détail du matériel et des équipements de télécommunication.
- « CELLCOM Distribution » : SARL au capital de 1 000 000 Dinars ayant pour objet principal la commercialisation des petits électroménagers, des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.
- « CELLCOM International » : SARL au capital de 150 000 Dinars créée en 2018 et non encore entrée en activité au 31/12/2023.

### II. Référentiel comptable

Les Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM », arrêtés au 31 Décembre 2023, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du Cadre Conceptuel ;
- De la Norme Comptable Générale (NCT 1) ;
- Des Normes Comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la Norme Comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la Norme Comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

### III. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

### IV. Principes de consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle sur leurs activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les Etats Financiers des filiales couvrent la même période de référence que celle de la société mère, et sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-Groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes sont éliminés.

Les intérêts minoritaires représentent la part des profits ou des pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

L'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

## V. Périmètre et méthodes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société « CELLCOM SA » et ceux de ses filiales, arrêtés au 31 Décembre 2023.

Le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation du « Groupe CELLCOM » se présentent comme suit :

Sociétés	2022		2021		Méthode de consolidation
	%	%	%	%	
	De contrôle	D'intérêt	De contrôle	D'intérêt	
CELLCOM SA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99,99%	99,00%	99,99%	99,00%	Intégration Globale
CELLCOM RETAIL	99,98%	99,98%	70,00%	70,00%	Intégration Globale
CELLCOM INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre (*)

(\*) La société « CELLCOM Côte d'Ivoire » a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

## VI. Méthodes comptables

Les principes comptables les plus significatifs utilisés pour la préparation des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » se résument comme suit :

### ► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

### ► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments Libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

► Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-Groupe

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

► Impôt différé

Les sociétés du « Groupe CELLCOM » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## VII. Retraitement de l'information comparative de l'état de résultat consolidé

Les données comparatives de l'état de résultat consolidé ont été retraités comme suit :

Libellés	2016	Retraitements	2016
	Avant retraitements		Après retraitements
Coût d'achat des marchandises vendues	52 252 627	3 400 571 (*)	55 653 198
Autres charges d'exploitation	5 381 680	(3 400 571) (*)	1 981 109

(\*) Il s'agit des commissions sur les ventes de cartes de recharge présentées au niveau des Etats Financiers de l'exercice 2022 dans la rubrique « Autres charges d'exploitation » et reclassées vers la rubrique « Coût d'achat des marchandises vendues ».

## VIII. Informations afférentes aux éléments des Etats Financiers Consolidés

### A- Notes du bilan consolidé

#### A.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 499 414 DT au 31 Décembre 2023 contre 428 082 DT au 31 Décembre 2022. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Amortissements cumulés au 31/12/2022	Dotation aux amortissements 31/12/2022	Régularisations	Amortissements cumulés au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>366 274</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>366 274</b>	<b>366 274</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>366 274</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Matériels et outillages	146 064	-	-	146 064	141 278	1 483	-	142 761	4 786	3 303
Matériels de transport	73 030	-	(73 008)	22	73 030	-	(73 008)	22	-	-
Agencements, aménagements et installations	1 184 714	-	-	1 184 714	1 037 903	38 779	-	1 076 682	146 811	108 032
Matériels et mobiliers de bureaux	191 707	-	-	191 707	171 015	4 564	-	175 579	20 692	16 128
Matériels informatiques	386 799	15 806	-	402 605	348 234	25 651	-	373 885	38 565	28 720
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 616 034	328 744	(228 534)	1 716 244	1 398 806	138 662	(164 456)	1 373 012	217 227	343 232
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000	22 000	-	-	22 000	-	-
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>3 620 348</b>	<b>344 550</b>	<b>(301 542)</b>	<b>3 663 356</b>	<b>3 192 266</b>	<b>209 139</b>	<b>(237 464)</b>	<b>3 163 942</b>	<b>428 082</b>	<b>499 414</b>
<b>Total Général</b>	<b>3 986 622</b>	<b>344 550</b>	<b>(301 542)</b>	<b>4 029 631</b>	<b>3 558 541</b>	<b>209 139</b>	<b>(237 464)</b>	<b>3 530 216</b>	<b>428 082</b>	<b>499 414</b>

## **A.2 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 305 702 DT au 31 Décembre 2023 contre 529 516 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Titres de participation non consolidés (*)	308 020	555 640
Dépôts et cautionnements	316 492	296 492
<b>Total Brut</b>	<b>624 512</b>	<b>852 132</b>
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(318 810)	(322 616)
<b>Total net</b>	<b>305 702</b>	<b>529 516</b>

## **A.3 Stocks**

Les stocks nets s'élèvent à 6 034 455 DT au 31 Décembre 2023 contre 5 004 513 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Stocks de marchandises	8 645 757	8 175 831
<b>Total Brut</b>	<b>8 645 757</b>	<b>8 175 831</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 611 302)	(3 171 318)
<b>Total net</b>	<b>6 034 455</b>	<b>5 004 513</b>

## **A.4 Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent 4 750 824 DT au 31 Décembre 2023 contre 10 983 806 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Clients ordinaires	2 175 391	4 021 514
Clients - effets à recevoir	321 862	1 347 107
Clients - traites cautionnées	596 848	4 505 165
Clients douteux	2 388 068	2 634 096
Clients - chèques impayés	3 339 451	3 404 152
Clients - traites impayées	1 859 520	1 832 848
Clients factures à établir	1 967 926	1 062 380
<b>Total Brut</b>	<b>12 649 067</b>	<b>18 807 264</b>
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 074 228)	(5 065 299)
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 824 015)	(2 758 159)
<b>Total net</b>	<b>4 750 824</b>	<b>10 983 806</b>

### A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élevaient à 13 948 263 DT au 31 Décembre 2023 contre 8 771 431 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Débiteurs divers	9 657 894	5 737 803
Etat, Impôts et taxes	4 412 270	3 225 746
Comptes transitoires	461 737	468 008
Produits à recevoir	243 282	230 372
Fournisseurs débiteurs	156 798	-
Charges constatées d'avance	63 776	42 549
Prêts aux personnels	9 381	40 541
Fournisseurs - avances et acomptes	129	129
<b>Total Brut</b>	<b>15 005 266</b>	<b>9 745 147</b>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 057 003)	(973 716)
<b>Total net</b>	<b>13 948 263</b>	<b>8 771 431</b>

### A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élevaient à 1 905 768 DT au 31 Décembre 2022 contre 1 716 564 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
BH	1 561 132	1 473 057
Effets et chèques à l'encaissement	259 650	55 744
C C P	59 332	41 020
Amen Bank	23 666	147 384
Caisse courante	1 988	3 235
<b>Total Brut</b>	<b>1 905 768</b>	<b>1 720 440</b>
Provisions pour dépréciation des liquidités	-	(3 876)
<b>Total net</b>	<b>1 905 768</b>	<b>1 716 564</b>

### A.7 Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Rubriques	Soldes au 31/12/2022	Affectation du résultat	Modifications Comptables (*)	Résultat de l'exercice	Soldes au 31/12/2023
Capital social	4 461 532				4 461 532
Réserves consolidés (groupe)	4 353 642	(3 333 845)	(25 044)		994 753
Résultats consolidés (groupe)	(3 333 845)	3 333 845		218 409	218 409
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>5 481 330</b>	<b>-</b>	<b>(25 044)</b>	<b>218 409</b>	<b>5 674 694</b>
Intérêts des minoritaires (réserves /capital)	1	-		-	1
Intérêts des minoritaires (résultat)	-	-	-	-	-
<b>Intérêts des minoritaires</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>Total C.P. consolidés</b>	<b>5 481 331</b>	<b>-</b>	<b>(25 044)</b>	<b>218 409</b>	<b>5 674 695</b>

(\*) Il s'agit de l'annulation de produits à recevoir constatés par erreur par la société « CELLCOM Retail » au cours des exercices antérieurs.

### **A.8 Emprunts**

Les emprunts s'élèvent à 261 724 DT au 31 Décembre 2023 contre 62 030 DT au 31 Décembre 2022 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

### **A.9 Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 408 520 DT au 31 Décembre 2023 contre 424 595 DT au 31 Décembre 2022 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par le Groupe.

### **A.10 Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 6 743 598 DT au 31 Décembre 2023 contre 4 091 955 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Fournisseurs locaux	891 394	1 296 179
Fournisseurs étrangers	5 852 204	2 795 776
<b>Total</b>	<b>6 743 598</b>	<b>4 091 955</b>

### **A.11 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 312 269 DT au 31 Décembre 2023 contre 2 550 342 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Charges a payer	317 254	380 958
Dettes fiscales	221 162	1 264 325
Créditeurs divers	12 342	189 347
Recettes en instance d'affectation	193 897	193 645
Dettes envers les personnels	97 741	110 794
Dettes sociales	155 939	173 031
Clients avances et acomptes	261 880	194 147
Comptes transitoires passifs	48 598	41 230
Assurance groupe	3 455	2 865
<b>Total</b>	<b>1 312 269</b>	<b>2 550 342</b>

### **A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 13 043 620 DT contre 14 823 659 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Crédit de mobilisation de créances commerciales	10 510 478	10 575 289
Banque de l'Habitat (Exploitation)	2 438 316	746 737
Chèques à payer	11 244	3 283 240
Crédit a moins d'un an Hannibal lease	70 139	145 885
Intérêts courus et non échus	13 304	72 447
Attijari Bank	139	60
<b>Total</b>	<b>13 043 620</b>	<b>14 823 659</b>

## **B-Notes de l'état de résultat consolidé**

### **B.1 Revenus**

Les revenus s'élèvent à 62 509 056 DT au titre de l'exercice 2023 contre 62 392 987 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Chiffre d'affaires brut	62 509 056	62 394 023
Ristournes à accorder nettes des reprises	-	(1 035)
<b>Total</b>	<b>62 509 056</b>	<b>62 392 987</b>

### **B.2 Coût d'achat des marchandises vendues**

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 56 058 627 DT au titre de l'exercice 2023 contre 55 653 198 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2023</b>	<b>2 022</b>
Achats de marchandises consommés	44 175 861	41 334 551
Frais sur achats de marchandises	10 186 084	11 053 037
Commissions sur ventes cartes de recharge	5 680 190	6 714 323 (*)
Variation des stocks des marchandises	(469 926)	(134 960)
Commissions sur ventes PEM	2 487	4 500 (*)
RRR obtenus sur achat	(592 829)	-
<b>Total</b>	<b>56 058 627</b>	<b>55 653 198 (*)</b>

(\*) Montants retraités pour des besoins de comparabilité (Voir note VII aux Etats Financiers)

### **B.3 Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 2 909 243 DT au titre de l'exercice 2023 contre 2 922 534 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2023</b>	<b>2 022</b>
Rémunérations brutes	2 366 974	2 406 990
Cotisations sociales	479 172	454 158
Assurances groupe	63 096	61 386
<b>Total</b>	<b>2 909 243</b>	<b>2 922 534</b>

### **B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 215 631 DT (Reprise nette) au titre de l'exercice 2023 contre 2 172 452 DT (Dotation nette) au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2023</b>	<b>2 022</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	312 001	1 511 420
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	242 298	444 288
Dotations aux amortissements	209 139	293 151
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	103 869	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	26 469	112 225
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(872 018)	(62 342)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(87 460)	(83 463)
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(82 999)	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(46 349)	(42 826)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs	(20 582)	-
<b>Total</b>	<b>(215 631)</b>	<b>2 172 452</b>

### **B.5 Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 359 615 DT au titre de l'exercice 2023 contre 1 981 109 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2023</b>	<b>2 022</b>
Honoraires et commissions	811 740	421 363
Locations	270 201	260 813
Impôts et taxes	245 926	280 289
Frais de Marketing	212 887	278 122
Achats non stockés	195 428	222 937
Frais bancaires	170 558	94 862
Entretiens et réparations	108 319	114 917
Déplacements Missions Réceptions	92 595	60 061
Primes d'assurances	89 730	98 818
Frais de télécommunication	52 849	60 897
Transport	44 794	13 925
Jetons de présence	31 250	30 000
Etudes, documentations Formations	23 536	34 517
Sous-traitance	20 631	908 (*)
Autres services extérieurs	5 371	63 578
Transfert de charges	(16 202)	(54 898)
<b>Total</b>	<b>2 359 615</b>	<b>1 981 109 (*)</b>

(\*) Montants retraités pour des besoins de comparabilité (Voir note VII aux Etats Financiers)

### **B.6 Charges financières nettes**

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 270 955 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2023 contre 2 641 454 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2023</b>	<b>2 022</b>
Intérêts bancaires sur opérations de financement	737 631	410 029
Différences de change nettes	157 351	2 037 670
Agios débiteurs	99 975	72 125
Intérêts d'escompte et encaissements effets	258 053	96 892
Intérêts Hannibal Lease	17 945	24 738
<b>Total</b>	<b>1 270 955</b>	<b>2 641 454</b>

### **B.7 Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 334 685 DT au titre de l'exercice 2023 contre 80 303 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2023</b>	<b>2 022</b>
Produits nets sur cessions des immobilisations	190 156	43 377
Autres gains	144 529	36 927
<b>Total</b>	<b>334 685</b>	<b>80 303</b>

### **B.8 Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 74 943 DT au titre de l'exercice 2023 contre 254 055 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Pertes liées au contrôle fiscal	-	216 682
Autres pertes	68 888	10 518
Pénalités et amendes	6 055	15 458
Charges nettes sur cessions des immobilisations	-	11 396
<b>Total</b>	<b>74 943</b>	<b>254 055</b>

## Notes de l'état des flux de trésorerie consolidé

### C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total positif de 1 480 105 DT au titre de l'exercice 2023 contre un flux négatif de 5 638 219 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
<b>Résultat net de l'exercice (Groupe)</b>			<b>218 409</b>
<b>Part revenant aux intérêts minoritaires</b>			
<b>Ajustements pour :</b>			
Amortissements des immobilisations	3 832 398	3 623 259	209 139
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	318 810	322 616	(3 806)
Provisions pour dépréciation des stocks	2 611 302	3 171 318	(560 017)
Provisions pour dépréciation des créances clients	7 898 243	7 823 458	74 785
Provisions pour dépréciation des autres créances	1 057 933	973 716	84 217
Provisions pour dépréciation des liquidités et équivalents de liquidités	-	3 876	(3 876)
Provisions pour risques et charges	408 520	424 595	(16 075)
<b>Total 1</b>			<b>(215 632)</b>
<b>Ajustements pour variation des :</b>			
Stocks	8 645 757	8 175 831	(469 926)
Créances clients	12 649 067	18 807 264	6 158 197
Autres actifs	15 030 310	9 745 147	(5 285 163)
Fournisseurs et autres dettes	8 055 867	6 642 298	1 413 569
Intérêt courus	13 304	72 447	(59 143)
<b>Total 2</b>			<b>1 757 534</b>
Plus ou moins-values de cession			<b>(280 206)</b>
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			<b>1 480 105</b>

### C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total positif de 227 355 DT au titre de l'exercice 2023 contre un flux négatif de 2 737 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
<b>Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	4 029 630	3 986 622	(43 008)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(301 542)
<b>Total 1</b>			<b>(344 550)</b>
<b>Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			301 542
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(237 464)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			190 156
<b>Total 2</b>			<b>254 234</b>
<b>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</b>			
Encaissement sur remboursement de titres de participation			337 670
<b>Total 3</b>			<b>337 670</b>
<b>Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières</b>			
Dépôts et cautionnements			(20 000)
<b>Total 3</b>			<b>(20 000)</b>
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			<b>227 355</b>

### C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 59 137 DT au titre de l'exercice 2023 contre un flux positif de 557 699 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
<b>Remboursements d'emprunts leasing (Principal)</b>			
Variation des emprunts leasing à long terme	261 724	62 030	199 694
Variation des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	70 139	145 885	(75 746)
<b>Total 1</b>			<b>123 948</b>
<b>Variation des crédits de financement à court terme</b>			
Variation des crédits de financement à court terme	10 510 478	10 575 289	(64 811)
<b>Total 2</b>			<b>(64 811)</b>
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			<b>59 137</b>

### C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 534 931 DT au 31 Décembre 2023 contre un solde négatif de 2 309 598 DT au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités	1 905 768	1 720 440
Concours bancaires	(2 449 699)	(4 030 038)
<b>Total</b>	<b>(543 931)</b>	<b>(2 309 598)</b>

## IX. Continuité d'exploitation de la filiale « CELLCOM Retail »

Les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » présentaient au 31 Décembre 2022 un solde négatif de 439 195 DT en raison des pertes subies durant les derniers exercices et de la résiliation à fin 2021 de ses relations d'affaires avec la société « JUMIA » qui représente son principal client.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 25 Décembre 2023 a décidé la poursuite de l'activité de la société et a procédé à une augmentation de capital de 460 000 DT par conversion de la créance de la société « CELLCOM SA ». Malgré cette augmentation, les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » présentent au 31 Décembre 2023 un solde négatif de 39 905 DT.

La direction du groupe « CELLCOM » est en train d'étudier plusieurs pistes pour la reprise des activités de la société « CELLCOM Retail » à partir de Juin 2024.

## X. Engagements hors bilan

### 1- Engagements donnés

- La société " CELLCOM SA " a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus avec la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 1 149 361 DT.

### 2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.

## **XI. Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les présents Etats Financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 Mai 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

### **Rapport Général du Commissaire aux Comptes Etats Financiers consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2023**

**Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,**

#### **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés**

##### **1. Opinion avec réserve**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 5 674 694 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 218 409 DT.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

##### **2. Fondement de l'opinion avec réserve**

###### **▪ Participation au capital de la société « CELLCOM Côte d'Ivoire »**

Les titres de participation détenus par la société « CELLCOM SA » sur la société « CELLCOM Côte d'Ivoire » accusent, au 31 Décembre 2023, un solde de 307 020 DT totalement provisionné.

Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2018.

En absence de toute information sur la situation juridique, comptable et financière de cette entité, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère approprié du traitement comptable retenu par la Direction vis-à-vis de ces titres.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

##### **3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation de la filiale « CELLCOM Retail »**

Nous attirons l'attention sur la note IX aux Etats Financiers consolidés qui indique qu'à partir du mois de Décembre 2021, la société « CELLCOM Retail » a résilié ses relations d'affaires avec la société « JUMIA » qui représente son principal client.

Cette situation, combinée avec le fait que les capitaux propres de la société « CELLCOM Retail » accusent au 31 Décembre 2023 un solde négatif de 39 905 DT, place la société dans une situation d'incertitude significative par rapport à sa capacité à poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **4. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

##### **▪ Evaluation des stocks**

#### **Risques identifiés**

Les stocks de la société mère « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2023 un solde net de 3 678 816 DT soit 13% du total des actifs consolidés.

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant les stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente et du rythme de leur écoulement sur le marché ;
- La diversité de la gamme de produits offerts par la société, et la nécessité d'assurer un service après-vente de qualité, implique un besoin d'approvisionnement et de suivi d'un stock de pièces de rechange, dont la consommation effective peut s'écarter des estimations ;
- Les canaux de distribution relatifs au secteur font que la société ait un recours important à la pratique de consignation de ses stocks chez les tiers.

Ces particularités impactent de façon directe les taux de rotation des stocks, leurs valeurs de réalisation nettes, les risques liés à leur existence physique et en conséquence, les provisions correspondantes.

#### **Notre réponse à ces risques**

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Analyse de la pertinence et de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur rotation et leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées ;
- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés.

## **5. Rapport de gestion du Groupe**

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent

influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.  
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne du Groupe**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers consolidés.

### **2. Respect des délais de publication des Etats Financiers**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par les textes subséquents, la société mère « CELLCOM SA » est tenue de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétiques, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de clôture de l'exercice comptable, les Etats Financiers individuels et consolidés, les rapports du ou des commissaires aux comptes, les rapports de gestion, l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs en application de l'article 3 Bis de la même loi, la société est tenue de publier dans les mêmes délais, ses Etats Financiers accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes au Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société « CELLCOM SA ».

### **3. Capitaux propres de la filiale « CELLCOM Retail »**

Les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » accusent au 31 Décembre 2023 un solde négatif de 39 905 DT en raison des pertes subies au cours de derniers exercices. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée dans les 2 mois de la constatation des pertes pour se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue de réduire ou d'augmenter le capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société « CELLCOM Retail ».

**AMC Ernst & Young  
Achraf Guermech**

**Tunis, le 5 Juin 2024**